

## Conseil municipal 13 septembre 2019

### Travaux en cours ou programmés

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux engagés avant l'été :

-les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont terminés, il faut maintenant faire les raccordements et installer les candélabres. Les travaux ne devraient être terminés qu'à la mi-novembre.

-la réfection de la rue du Contour est programmée ce trimestre. Elle a pris du retard à cause d'un pylône électrique qu'il faut déplacer.

-salle polyvalente : la cuve de récupération d'eau de pluie a été installée/la réfection du parking est terminée / la réfection du toit sera effectuée en octobre.

-la réalisation de la table de lecture pour le jardin public est en cours.

Monsieur le Maire signale que les deux dossiers de demande de subventions pour continuer, dans les années à venir, les travaux de mise aux normes du réseau d'eau ont été acceptés. Par contre les dossiers concernant l'assainissement ont été refusés.

### Commission « sécurité »

Monsieur Doillon fait part au conseil du résultat des travaux de la commission « sécurité ». De petits aménagements pourraient être faits sans attendre (déplacement de « stop », sens de circulation...) Mais avant de faire ces modifications, le conseil propose qu'une réunion publique soit organisée. Pour ce faire, la date du 25 octobre à 20h est retenue.

### Commission « bâtiments communaux »

Monsieur Grignon fait part au conseil des réflexions de la commission « bâtiments ». Des pistes sont avancées. Aucune n'est décision n'est prise si ce n'est la nécessité de réaliser les travaux de réhabilitation des anciens logements des instituteurs aux fins de location.

### Forêt

-affouage : les inscriptions ont commencé. Elles se poursuivront jusqu'au 11 octobre.

Concernant l'affouage, la commune a retenu la proposition faite par la MSA d'organiser une formation à la « prévention et aux risques de l'affouage » le samedi matin 23 novembre.

-le samedi 7 septembre lors de l'AG départementale des communes forestières à Vairre, Monsieur Chevalme s'est vu décerner la médaille des COFOR.

-la procédure « Biens sans maître » que nous avons mise en place l'an dernier arrive à terme le 18 septembre. La commune devient ainsi propriétaire de 3ha60a de forêt supplémentaire.

### Ventes / achats

-la parcelle A 203 a deux propriétaires en indivis : la commune et la famille Florand. La portion que possède la famille Florand a été estimée à 750€ par l'ONF. C'est donc cette somme que nous allons proposer pour en faire l'acquisition.

-Monsieur Jacques Duhaut sollicite la municipalité pour faire l'acquisition d'une portion (1a environ) du « jardin de la poste. Le Conseil municipal donne son accord : 25€/m<sup>2</sup>, bornage à ses frais.

### Communauté de communes

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée par la communauté de communes pour la mise à disposition d'un agent technique spécialisé : désherbage, vérification des bornes à incendie. Il n'y a participation financière que si l'on fait appel à lui.

### Divers

-règlement du cimetière : le règlement proposé ce printemps a été amendé, en particulier le chapitre « Caveau provisoire » qui devient :

« Durée maximum d'utilisation du caveau provisoire

La durée totale du dépôt ne peut excéder 2 mois consécutifs. Le premier mois est gracieux.

Au-delà de ce délai, le dépôt sera facturé 5€/jour. »

-Monsieur le Maire a donné son accord à Cap emploi pour accueillir Monsieur Ballandier en stage du 30 septembre au 25 octobre, soit quatre semaines.

-le conseil municipal vote la subvention demandée par Monsieur Madre, agent comptable qui a été muté à Luxeuil.

-le conseil prend la décision d'infliger une amende de 100€ aux habitants qui déplomberont leur compteur d'eau. (Ils ont tous été replombés ce printemps)

Prochain conseil : vendredi 22 novembre